



TITRE PROFESSIONNEL TECHNICIEN D'ÉTUDES DU BÂTIMENT EN DESSIN DE PROJET



Durée
455 heures
de formation



Lieu
Dans nos salles
de formation



Rythme
1 jour de formation
4 jours en entreprise



Contact
0693 777 666
contact@ssiap.re



**Accessibilité
aux PMR**
Les locaux sont
garantis accessibles
aux PMR.

RNCP 34660

Référentiel d'activité,
de compétences et
d'évaluation



PUBLIC CONCERNÉ

Accessible au public ayant entre 16 et 29 ans pour un contrat d'apprentissage en alternance.

PRÉREQUIS

Pour suivre la formation dans de bonnes conditions, il est souhaitable de savoir lire, écrire (rédiger un texte lisible de 5 à 10 lignes), compter et maîtriser la communication orale.

TARIF

Le financement de la formation en apprentissage est assuré par l'OPCO (Opérateur de compétences) auquel est rattachée l'entreprise qui emploie l'apprenti.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

Le technicien d'études du bâtiment en dessin de projet est chargé, au sein des agences d'architecture, de maîtrise d'œuvre ou de construction de maisons individuelles, de la réalisation des documents graphiques et de la modélisation numérique des projets de bâtiment, en respectant les contraintes économiques et réglementaires.

PROGRAMME DE FORMATION

Activité 1 : Représenter les ouvrages à l'aide d'un logiciel 3D et établir une demande de permis de construire

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation
- Adapter les plans 3D en vue de la réalisation des éléments graphiques du permis de construire y compris le volet paysager
- Constituer le dossier de demande du permis de construire
- Métrer les ouvrages des différents corps d'état à partir de plans 2D

Activité 2 : Établir les plans d'étude pour un projet de construction ou un projet de réhabilitation dans le cadre d'un projet BIM (Building Information Modeling)

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Réaliser le relevé de l'existant, en faire la description et la mise au net en DAO (Dessin assisté par ordinateur)
- Modéliser le projet à l'aide d'un logiciel 3D
- Proposer des solutions techniques pour la réhabilitation d'une construction
- Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM (Building Information Modeling)
- Mettre un projet en conformité avec la réglementation

Activité 3 : Réaliser le dossier de plans en vue de la consultation des entreprises

- Représenter les ouvrages conformes à la réglementation avec les interfaces entre les corps d'état
- Dessiner les plans de détails d'exécution des ouvrages à l'échelle adaptée à la taille du projet
- Alimenter la maquette numérique avec les caractéristiques et performances des ouvrages selon le protocole BIM (Building Information Modeling)
- Réaliser la synthèse des plans techniques et architecte

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET HUMAINS

- Des salles polyvalentes de formation avec des documents écrits, diaporama, supports audio et visuels, outils multimédias.
- Les formateurs sont certifiés et qualifiés.

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES COMPÉTENCES

- Mise en situation professionnelle : 16h00min
- Entretien final : 20min

VALIDATION

Délivrance d'un titre reconnu comme étant à finalité professionnelle.

SECTEURS D'ACTIVITÉS VISÉS

Les cabinets de maîtrise d'œuvre ou de maîtrise d'ouvrage, les bureaux d'études techniques, les bureaux d'études des services techniques des collectivités territoriales, les entreprises du bâtiment, artisanales, PME ou grandes entreprises.